AR Prefecture

017-211702410-20221215-D202212127-DE Reçu le 04/01/2023

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022 N° 2022/127

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 5ème extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

<u>Date de convocation</u>: 09 décembre 2022 <u>Date affichage</u>: 15 décembre 2022

Nbre de Conseillers: 19

En exercice: 19 Présents: 14 Votants: 14 Pour: 14

Etaient présents:

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU. Gaëtan BUREAU et Marie BERNARD

Etaient excusés: Nathalie CHATEFAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER ET Didier MOUCHEBOEUF

Etaient absents: Marc LIONARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Marie BERNARD

OBJET: Dossier « Guinguette »

Validation du devis pour le projet d'investissement de l'activité Guinguette et validation de la demande subvention auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime pour le projet d'investissement

Monsieur Le Maire rappelle que les aménagements de la guinguette ont permis de faire revivre le site du plateau de la tour du château en espace de détente, de convivialité et familial. La guinguette fonctionne depuis pratiquement deux ans et cela contribue à valoriser et animer la commune de Montguyon. Cette guinguette est devenue un lieu de restauration et de convivialité permettant des animations tout en offrant un espace de restauration qualitatif et accessible à tous.

L'activité guinguette s'inscrit parfaitement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Monsieur Le Maire informe que l'exploitant actuel de la guinguette ne souhaite pas continuer cette activité pour l'année 2023.

Dans cette perspective, Monsieur Le Maire informe les membres de la nécessité de procéder à un investissement permettant au futur exploitant de pouvoir exercer en toute réglementation sanitaire.

Le site du plateau de la tour étant un site historique, une réflexion et une étude d'un aménagement pouvant se confondre dans le décor a été mené.

A cet effet, Monsieur Le Maire présente un devis d'installation de containers aménagés (intérieur et extérieur).

Ces containers permettent de pouvoir exercer l'activité restauration en toute légalité et surtout en respectant les normes d'hygiène et sanitaire.

Monsieur Le Maire précise que cet investissement coûteux les conduit à lancer un appel à candidatures qui permettra de fixer les conditions de mises à disposition du site du plateau de la tour pour l'exploitation de la guinguette, notamment les prestations de restauration et d'animation ainsi que l'entretien du site.

La commune met à disposition des locaux équipés pour la restauration et les abords si nécessaire par une convention d'occupation.

Le projet de la guinguette progresse par étape avec des améliorations au fil des années mais il convient de procéder à de l'investissement de la part de la commune pour que l'exploitant puisse assurer son activité de manière règlementaire et sereine.

Monsieur Le Maire informe les membres que la commune a fait appel à trois entreprises spécialisées dans l'aménagement de container pour la restauration.

La société BOX'INNOV présente un devis moins élevé avec l'avantage d'être proche géographiquement de Montguyon.

AR Prefecture

017-211702410-20221215-D202212127-DE

Reçu le 04/01/2023

trionslaur le Maire présente donc le devis de Rid X'INNOV SARL HOMEGREEN situé 82 route d'Anglumeau à Izon (33450), d'un montant HT de 63 000,00 euros soit un montant TTC de 75 600,00 euros. Il informe les membres que la commune pour ce projet peut bénéficier d'un soutien financier de la part du Conseil départemental de la Charente-Maritime.

Monsieur Le Maire propose aux membres présents de valider le devis de l'entreprise BOX'INNOV SARL HOMEGREEN, d'un montant HT de 63 000,00 euros soit TTC de 75 600,00 euros et de procéder à la demande auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime d'un soutien financier pour ce projet.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet d'investissement pour l'activité Guinguette sur le plateau de la tour du château,
- **D'APPROUVER** le devis de la société BOX'INNOV SARL HOMEGREEN, situé 82 route d'Anglumeau à Izon (33450) d'un montant HT de 63 000,00 euros soit un montant TTC de 75 600,00 euros,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à procéder à la demande auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime d'un soutien financier pour ce projet d'investissement,
- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire ou le Maire-Adjoint en charge de ce dossier de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme Le Maire.

Julien MOUCHEBOEUF